Financé dans le cadre de la stratégie écophyto

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

La stratégie écophyto 2030
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos



le Bulletin de Santé du Végétal

Normandie

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON Normandie
02 31 46 96 53 - 06 89 81 75 08
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme. **À consulter sur :**

- normandie.chambres-agriculture.fr

BSV n°31 le 5 novembre 2026 (Semaine 45)

Contexte météo

Un temps sec et frais est annoncé jusqu'à dimanche, avec des nuits fraîches et 9 à 14 °C l'après-midi. Le retour de la pluie et de la douceur sont annoncés à partir du début de la semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine

CAROTTE/CELERI : suivi terminé.
CHOU : pucerons cendrés et aleurodes toujours présents selon les séries.
POIREAU : fin du vol de la mouche mineuse du poireau en vallée de Seine.

PROCHAIN BULLETIN semaine 48

Sommaire

Contexte météo 1
L'essentiel de la semaine 1
CAROTTE : 2
CHOU : 4
POIREAU : 6
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : 9

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

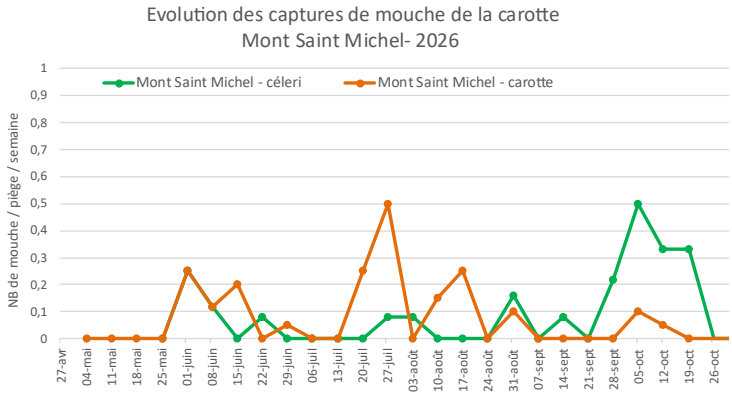
CAROTTE - CELERI : LES SUIVIS SONT TERMINES

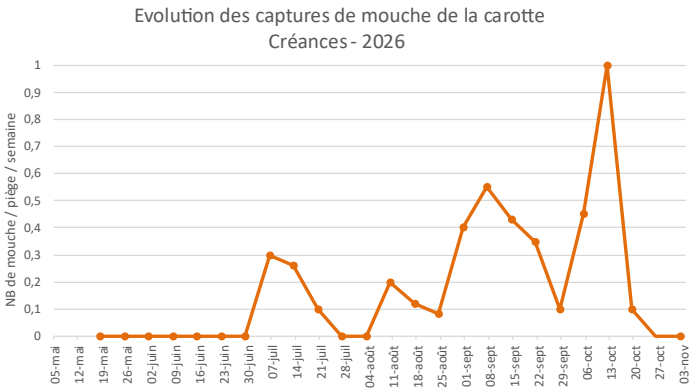
Suivi :

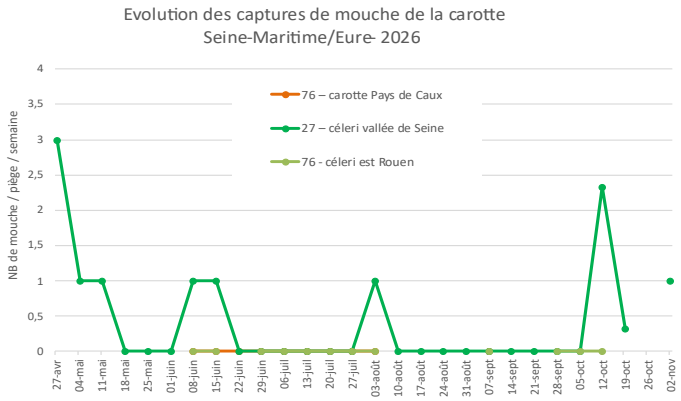
Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Stade
76		/	1	
14		1	3	Céleri rave : grossissement à récolte
	Créances	5	/	Carotte : grossissement à récolte
	Mt St Michel	2	3	

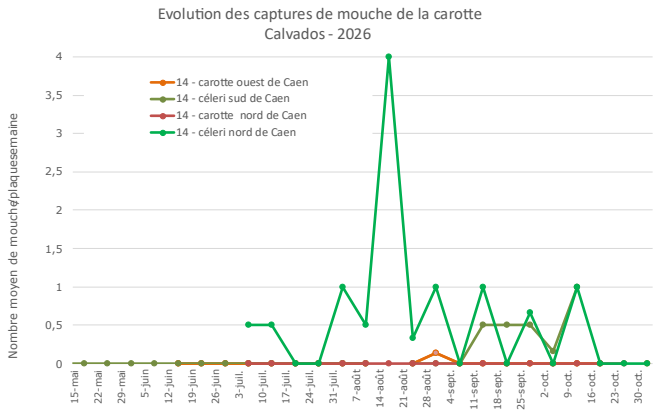
Mouche de la carotte

Piégeage :









- **Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :

L'activité de la mouche de la carotte est nulle sauf en vallée de Seine où des captures ont encore été enregistrées. Le dernier vol se termine sur l'ensemble des secteurs. La mouche de la carotte hiverne à l'état de pupe dans le sol et à l'état de larve dans la racine.

Gestion du risque :

- **Prophylaxie :**
 - Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Septoriose

Observations :

Cette maladie est observée dans trois parcelles sur 4 à 100% des plantes.

- **Nuisibilité :**
 La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Pour les céleris rave en fin de cycle, il n'y a plus de risque de pénaliser le grossissement des raves.

Evolution du risque :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.
Les températures actuelles ralentissent son développement.

Gestion du risque :

- **Prophylaxie :**
 - Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
 - Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
 - Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.

Alternaria

Observations :

Depuis le précédent bulletin, la présence d'*Alternaria* est restée stable dans les parcelles de carotte.

Evolution du risque :

Les températures actuelles sont peu favorables à l'extension des symptômes.

Sclérotiniose

Observations :

Cette maladie n'a pas été observée dans les parcelles de carotte et de céleri du réseau.

Evolution du risque :

Le risque est inféodé à la parcelle.
Son optimum thermique se situe légèrement en dessous de 20°C. Elle est favorisée par les périodes humides et pluvieuses et les fortes rosées notamment en cas de feuillage important comme en culture de carotte. **A surveiller en parcelles de carottes, le risque est présent**.

Gestion du risque :

- **Prophylaxie :**
 - Favoriser la rotation des cultures avec des plantes non-hôtes.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Stade
27 - 76		2	Chou : mi-pommaison à récolte
14	Nord de Caen	5	Navet : début grossissement à proche récolte
50	Mont Saint Michel	/	
	Val de Saire	5	
	Surtainville	1	

Aleurode, *Aleyrodes proletella*

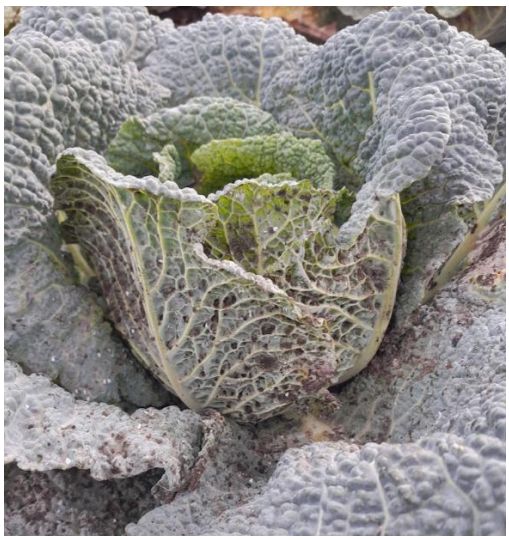
Observations :

Des aleurodes sont observées dans le Calvados et en ex-Haute-Normandie dans quatre parcelles de choux de Milan sur 100% des plantes.

Les effectifs sont variables allant de moins de 10 individus à plus de cinquante par chou avec présence importante de fumagine.



Aleurodes au revers des feuilles





dégâts de fumagine

Pour en savoir plus :

https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/335_ecophyto_-_pays_de_la_loire/RUBR_SBT/ESPACE_OBSERVATEUR_BOA_BSV_Maraichage_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Les conditions climatiques restent favorables à ce ravageur. La présence de fumagine augmente les temps de parage et peut rendre le chou non commercialisable.

L'activité de ce ravageur ralentit mais celle-ci ne s'arrêtera qu'en-dessous de 10°C. Observez toujours attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles défoliatrices

Observations :

Fin octobre, des chenilles de noctuelle du chou et de piéride du chou ont été observées dans quatre parcelles situées dans le nord Cotentin.



Chenilles de piérides du chou (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les chenilles actuellement présentes dans les parcelles vont hiverner dans le sol.
Le risque de nouvelles pontes est nul.

Gestion du risque :

- **Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole Contactez votre technicien.

Pucerons cendrés

Observations :

Quelques foyers de pucerons cendrés sont encore observés sur 1 à 8% des choux dans cinq parcelles quel que soit le secteur. Des pucerons parasités sont observés en vallée de Seine.
Dans certaines séries, ces foyers sont situés sur et dans les pommes, causant de l'épluchage et des pertes commerciales.

Evolution du risque :

Les conditions météo restent favorables à l'activité des pucerons lorsqu'ils sont présents.

Maladies du feuillage

Observations :

- Présence de bactériose à *Xanthomonas* dans cinq parcelles du réseau sur 5 à 12% des choux.
- De l'*Alternaria* est noté dans six parcelles sur 4 à 24% des choux.
- La maladie des taches noires, *Mycosphaerella brassicicola*, est notée dans neuf parcelles, sur 5 à 80% des choux.

Evolution du risque :

Les conditions automnales sont favorables au développement des maladies foliaires.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

- **Prophylaxie :**
 - Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
 - Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
 - Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
 - La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
 - Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
 - Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	Grossissement à proche récolte
	Surtainville	3 parcelles	
	Créances	6 parcelles dont 1 AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
	Mont Saint Michel	4 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
76 - 27		2 parcelles	

Thrips

Observations :

Comme dans le précédent bulletin, des thrips sont toujours notés dans toutes les parcelles du réseau mais les effectifs présents sont en baisse.

Evolution du risque :

Il n'y a plus de risque de ré-infestation de parcelle.
L'activité de ce ravageur dépend fortement de la température, son activité s'arrêtant sous les 11 °C et s'accélérant nettement entre 16 °C et 30 °C
Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

- Sur poireaux d'automne, les piqûres de thrips augmentent les temps de parage, diminuant le rendement.
- Sur poireaux d'hiver, le risque est plus faible, le feuillage a plus de temps pour se renouveler.

Gestion du risque :

- **Prophylaxie :**
 - FICHE GECO : Gestion des thrips sur poireau RÈGLE DE DÉCISION https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Thrips_Sur_Poireau_-_Fiche_1
 - Les bassinages ou les arrosages fréquents par aspersion contrarient l'installation et le développement des thrips. Attention, un bassinage non maîtrisé peut induire le développement de champignons pathogènes : la végétation et le sol doivent être secs le soir.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

- **Biocontrôle :** 

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Mouche mineuse, *Phytomyza gymnostoma*

Observations :

Aucune piqûre n'a été constatée. Le pic d'activité a été observé en semaine 39.

- **Nuisibilité :**

 Les dégâts sont provoqués par les larves qui creusent des galeries rectilignes (mines) dans les feuilles et le fût des poireaux ; ces galeries verticales éclatent avec la croissance, mais ne pourrissent pas. En culture, les galeries provoquent une déformation et un éclatement du fût qui peuvent entraîner de fortes pertes commerciales ; de plus la présence des galeries et des pupes déprécie très fortement les poireaux.

 Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau



Piqures de nutrition et pupe+galeries

Evolution du risque :

Le vol d'automne de la mineuse est terminé en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles pour repérer les galeries.

Gestion du risque :

- **Prophylaxie :**
 - La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
 - L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
 - La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Rouille

Observations :

Il n'est pas observé d'évolution de cette maladie depuis le précédent bulletin. Elle est présente uniquement dans une parcelle conduite en AB dans la Manche sur 20% des plantes.

Evolution du risque :

Le risque reste faible au vu de la faible présence en parcelle. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

- **Prophylaxie :**
 - Privilégiez les variétés peu sensibles.

Maladie des taches pourpres, *Alternaria/Stemphylium*

Observations :

Comme dans le précédent bulletin, la présence de ce complexe de maladies est notée dans huit parcelles du nord Cotentin sur 8 à 48% des poireaux.

Evolution du risque :

Evolution à suivre notamment dans les créneaux d'automne.
La contamination et l'infection sont favorisées par une hygrométrie persistante et quand les températures sont situées entre 25 et 30°C. L'automne est la période la plus favorable au développement de la maladie.
Pour en savoir plus : (https://ephytia.inrae.fr/fr/C/22532/Vigi-Semences-Alternaria-porri-Taches-pourpres-de-l-oignon)

Gestion du risque :

- **Prophylaxie :**
 - Ajuster la fertilisation azotée (sensibilité de la plante augmentée en cas d'excès)

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



























Produits de Biocontrôle : infos **Résistances aux pesticides : infos**

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR
FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs